

## La bibliographie

---

La bibliographie renferme d'abord l'ensemble des publications (livres, articles, thèses, etc.) citées en cours de mémoire ou de thèse. Elle peut également contenir une liste des publications ayant trait au sujet c'est-à-dire les documents consultés mais non pas forcément utilisés pour la rédaction finale.

En règle générale, la bibliographie doit contenir tous les types de documents lus, consultés ou cités dans votre travail, quel que soit leur support (papier, sonore ou électronique, manuscrits, papyrus, œuvres d'art). En d'autres termes, la bibliographie se doit d'être exhaustive, quelle que soit la nature de l'étude : elle est une image de « l'état de la recherche » sur le sujet choisi, au moment de son traitement.

- Si l'étudiant fait figurer uniquement les publications citées dans son travail, il intitulera cette rubrique : *Références bibliographiques*.
- La rubrique contenant les publications touchant au sujet, c'est-à-dire seulement certains articles et ouvrages spécialisés, sera intitulée : *Bibliographie sélective*.
- La bibliographie doit être constituée au cours de la phase de recherche. Elle s'enrichit au fur et à mesure des lectures et des références des citations incluses dans le corps du texte.
- La bibliographie est l'une des premières rubriques qui sert à l'évaluation d'un travail de recherche. Elle permet de se faire une idée précise concernant : le sérieux, la richesse, l'étendue, l'actualité, la cohérence et la pertinence des publications qui y figurent. C'est une rubrique importante du mémoire à laquelle il faut accorder une attention et un soin particuliers.
- La présentation de la bibliographie doit être rigoureuse et unifiée (pour toutes les publications). Le plus simple pour la maîtriser est de consulter la bibliographie d'un ouvrage spécialisé de la discipline concernée pour mieux connaître les normes de présentation de son propre domaine de recherche.
- Il existe des normes nationales (AFNOR) et des règles internationales (ISO) pour la présentation de la bibliographie, mais il y a également des « pratiques » spécifiques suivant les disciplines (avec parfois des variantes internes à chaque université ou école doctorale). Il

faut décider d'une norme en accord avec votre directeur de recherche et vous y tenir pour toutes les références bibliographiques. Car ce qui compte, c'est la cohérence de présentation de l'ensemble.

## Les citations

Les citations sont des extraits d'articles ou d'ouvrages lus qui vont être insérés dans votre propre rédaction. Elles reflètent certes l'étendue et la qualité de vos lectures, mais il ne faut point en abuser au risque de faire œuvre de simple compilation. Pour éviter ce travers, il convient de prendre quelques précautions :

- La citation doit servir soit à illustrer l'idée développée, soit à faire progresser la démonstration menée.
- Choisir des citations utiles pour le sujet traité, et non des affirmations banales sans réelle consistance.
- Éviter de multiplier et d'enchaîner les citations (une citation par page en moyenne).
- Éviter autant que possible les citations longues (pas plus de trois lignes) et veiller à les analyser et à les commenter.
- Faire preuve d'honnêteté intellectuelle en mentionnant la source et l'auteur de l'extrait inséré dans votre rédaction. Le plagiat est une atteinte grave à la déontologie de la recherche.
- Éviter de couper ou de tronquer la citation de manière injustifiée ou abusive (hors contexte). Les coupures doivent être signalées par trois points entre crochets [...].
- Respecter la même mise en forme pour toutes les citations « longues » en adoptant, par exemple, un retrait de 2 cm et une taille de police en 10 points, avec un interligne simple.
- Respecter la mise en forme originale des vers de poésie. En cas de retour à la ligne, faire précéder le reste du vers par un crochet d'ouverture (...).
- La référence de la citation doit être indiquée entre parenthèses dans le corps du texte ou en note de bas de page, de manière précise, éventuellement accompagnée de commentaires pour l'expliquer.
- Pour indiquer une faute dans la citation ou une incohérence de l'auteur, on met la mention *[sic]* entre crochets (= ainsi dans le texte original).
- Il n'est pas besoin d'autorisation spécifique pour utiliser des citations dans le cadre du mémoire ou de la thèse, à condition de rester dans des proportions raisonnables (au maximum sept lignes par citation).

- Les citations en langue étrangère, insérées dans le corps du texte, doivent être traduites en note, avec mention de l'auteur de la traduction.
- Éviter les citations de « seconde main » c'est-à-dire les extraits empruntés à un auteur qui cite lui-même un autre auteur. Citer directement à partir de la source originale pour éviter toute approximation ou modification du texte initial.

### Exemples de formulations pour introduire les citations\*

- Dans son ouvrage sur... Untel estime que : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- Comme le signale Untel... dans son article sur... : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- Ainsi que le précise Untel dans son ouvrage : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- Untel a clairement montré dans son étude sur... que : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- On peut citer à cet égard les analyses de Untel : « citation avec référence ou note avec commentaire ».
- Citons parmi les définitions probantes celle du dictionnaire de... : « citation avec référence ou note avec commentaire ».

\* La citation n'est pas une fin en soi. Il ne faut pas perdre de vue la finalité première des citations : elles servent avant tout à confirmer les analyses développées dans la rédaction (et s'y insérer naturellement). Il est imprudent de les utiliser comme moyen de « remplissage » ou comme prétexte à « l'étalage » de sa culture et lectures, forcément limitées...